

LA MAISON DE L'ENFANT PERDUE

CHAPITRE XII

Lorsque l'Angelus eut sonné midi, les enfants se mirent à table, et toutes les novices commencèrent le service, assistées même de plusieurs sœurs à voile noir qui, pour partager le plaisir de servir la famille adoptive, se promenaient le long des tables en fausses manches et en tablier blanc.

Sœur M. de Ste Madeleine, on le devine, était du service, et l'attrait irrésistible qui la portait vers Augustine lui fit trouver plus d'une fois, pendant le repas, l'occasion de glisser un mot à l'oreille de sa protégée. Ainsi encouragée, quand le dîner fut fini et que tout le monde s'abandonnait à l'admiration en présence des merveilles du jardin, Augustine, les yeux baissés hasarda de lui dire avec timidité en l'approchant :

Mère, n'est-ce pas que vous avez bien prié pour moi l'autre soir quand je vous ai fait attendre si longtemps à la chapelle ?

Oui, répondit la Sœur étonnée de cette question, et elle ajouta aussitôt : Je crois que bien d'autres ont prié pour vous, tant avant que pendant la retraite. A propos l'avez-vous aimée cette retraite ?

Je ne puis pas le dire assez, reprit vivement Augustine. Je n'ai jamais rien entendu de semblable. Peut-être si j'avais..... Mais elle s'arrêta tout court et sa figure devint écarlate.

Dieu connaît mieux que nous le temps favorable, poursuivit doucement la novice, et il choisit toujours le moment où nous sommes le mieux disposées à l'écouter. Vous avez communie aussi n'est-ce pas ?

Oui, Mère, pour la première fois depuis des années. Alors c'était avec mon père, mais elle s'arrêta encore et ce fut un véritable soulagement pour elle aussi bien que pour Sœur M. de Ste Madeleine quand Ernestine arriva tout-à-coup et dit vivement :

O mère, quel bonheur ! je dois entrer aujourd'hui chez les Madeleines ! C'est notre Mère qui vient de me le dire !

Entrer chez les Madeleines ! s'écria Augustine avec tristesse. Alors je ne pourrai plus vous voir, Ernestine ! Oh ! que vais-je faire sans vous ?

Ne pleurez pas, chère Augustine, reprit affectueusement Ernestine car vous empoisonneriez toute ma joie. D'ailleurs ce ne sera pas long, car vous me rejoindrez bientôt, j'en suis sûre.

Le voudra-t-elle bien elle-même, demanda Sœur M. de Ste-Madeleine qui trouvait plaisante la nature de la consolation offerte par Ernestine à son amie ?

Ernestine n'entendit pas cette question, car elle s'était retournée pour répondre à une de ses compagnes qui venait de lui parler.